



Cabinet de la Secrétaire d'État chargée de l'Ecologie

Paris, le mardi 15 juin 2010

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Plan national d'adaptation au changement climatique : Chantal JOUANNO reçoit le Rapport des groupes de travail et annonce le lancement d'une consultation publique

Les changements climatiques sont déjà perceptibles et leurs effets commencent à impacter des territoires, populations, activités. L'adaptation à ces changements est un enjeu majeur qui appelle une mobilisation nationale. Le 8 décembre 2009, **Chantal JOUANNO, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie**, avait lancé la concertation pour l'élaboration du plan national d'adaptation aux changements climatiques sur le modèle du Grenelle Environnement.

La remise de ce rapport, en présence de **Paul VERGES**, président de l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique (ONERC), par les présidents des trois groupes de travail, **Michel HAVARD**, député du Rhône, **Jean JOUZEL**, climatologue et membre du GIEC, et **Martial SADDIER**, député de Haute Savoie, conclut la première étape de cette concertation. Ce rapport propose **plus 200 recommandations** sur des sujets aussi divers que la lutte contre les inondations et l'adaptation des zones littorales, l'évolution des forêts, la question de l'eau, la préservation de la biodiversité, l'adaptation de l'économie...

#### Quelques mesures préconisées par les groupes de travail :

- ✓ **Biodiversité** : Expérimenter l'adaptation sur des territoires volontaires ;
- ✓ **Ressources en eau** : Favoriser les économies d'eau dans tous les secteurs et par tous les usagers ;
- ✓ **Risques naturels** : Développer des méthodes d'évaluation de l'impact et de l'efficacité des mesures de prévention que l'on envisage de prendre pour permettre une analyse coûts bénéfiques ;
- ✓ **Santé** : Faire évoluer les plans nationaux de prévention et de soins pour faire face aux conséquences sanitaires engendrées par les événements extrêmes ;
- ✓ **Agriculture** : Orienter la recherche et le développement vers des systèmes agricoles plus adaptés au changement climatique ;

---

#### Contact presse :

Sabine DEROCHE

01 40 81 79 55

- ✓ **Energie** : Garantir que les valeurs de référence utilisées dans les contrats de service public restent bien adaptées dans un contexte de changement climatique ;
- ✓ **Infrastructures** : Passer en revue et adapter les référentiels techniques pour la construction, l'entretien, l'exploitation et la sécurité des systèmes de transport ;
- ✓ **Tourisme** : Etudier de façon prospective la transformation du tourisme face aux changements climatiques ;
- ✓ **Urbanisme** : Prendre en compte les effets du changement climatique dans les documents d'urbanisme ;
- ✓ **Financement** : Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les critères d'éligibilité des investissements à des financements publics et privés, afin d'exclure les projets « mal-adaptés » ;
- ✓ **Gouvernance** : Mener une réflexion sur les conditions de l'acceptabilité par la population des décisions sur l'adaptation ;
- ✓ **Information** : Définir une stratégie de communication sur l'adaptation en direction du public, en liaison avec des professionnels du secteur ;
- ✓ **Recherche** : Créer une Fondation pour la recherche à l'adaptation en lien avec le volet climat de l'alliance ALLENI (Alliance nationale de recherche pour l'Environnement) et sur le modèle de la fondation pour la biodiversité...

Au-delà des recommandations spécifiques, les groupes de travail ont également souligné que la politique d'adaptation doit davantage passer par **l'intégration de l'adaptation dans les politiques actuelles plutôt que par la création d'une politique spécifique, cloisonnée du reste des politiques publiques**. Cette politique devra être construite à l'échelle nationale et déclinée à l'échelle territoriale afin de proposer des solutions adaptées aux contextes locaux.

**Sur la base de ce rapport une consultation publique en ligne sera organisée entre septembre et octobre ainsi qu'une consultation en régions**. Une table-ronde se réunira fin octobre pour partager l'ensemble des résultats et commencer le travail de rédaction du plan national d'adaptation qui sera adopté en 2011, tel que prévu par la loi Grenelle 1.

*« Je tiens à saluer la qualité du travail effectué par les groupes de travail qui, avec ce rapport, posent les fondements de notre future politique d'adaptation. La concertation va maintenant se poursuivre. Le réchauffement climatique figure parmi les principales préoccupations des Français et à ce titre, nous avons tenu, avec Jean-Louis BORLOO, à ce que leur avis soit pris en compte dans le cadre de l'élaboration du plan national d'adaptation. Il est en effet primordial que chacun d'entre nous s'approprie ce sujet et en comprenne les enjeux car des décisions que nous prendrons aujourd'hui dépend notre avenir à tous »* a déclaré Chantal JOUANNO.

Retrouvez le rapport complet sur :

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)